

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE  
ARRONDISSEMENT DE REDON



SMICTOM DES PAYS DE VILAINE  
Maison Communautaire  
36 rue de l'Avenir  
35550 PIPRIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 février 2018

Le 14 février 2018, à 19 h 30, le Comité dûment convoqué le 02 février 2018 s'est réuni dans la salle du conseil à PIPRIAC, sous la Présidence de Madame Christine GARDAN, Présidente.

M. BOURGEAULT Jean-Claude a été élu secrétaire de séance.

**PRESENTS** : RENAULT Christian, BEGUINEL Didier (suppléant), BOURGEAULT Jean-Claude, HUBERT Armelle (suppléante), GARDAN Christine, TEILLARD Louis, MACE Christophe, HAISSANT Gérard, THOMAS Pierre, LEBAIN Alexandre, RIDARD Maryse, LEMOINE André, THEAUDIERE Éric, MORICEAU Marie-Françoise, BIORET-ALEXANDRE Marie-Anne, GAUDICHON Jean-Michel, CHAMPION Isabelle, THILLOU Yves, CROSLARD Pascal, QUINTIN Annie, HALLIER Catherine, LERAY Loïc, MAHE Roseline, MERCIER José (suppléant), HOUSSIN Raymond, CHAUDAGNE Michel, REBOUX Pierre-Yves, COUDRAIS André-Jean, PITRE Rémi, ROUAUD Alain, TROUBOUL Jean-Paul, RAZE Marc, GEFFLOT Bernard, PITRE Roger, BAUDU Gérard, MAHE Yvon,

**POUVOIRS** : MOISDON Franck à BIORET-ALEXANDRE Marie-Anne, LEPRETRE Christian à THILLOU Yves, RUFFAULT Joseph à CROSLARD Pascal, GARCIA Joël à LERAY Loïc,

**ABSENTS** : LAURENT Yann, COTTIER Catherine, MENUET Didier, DENIEL Franck, FRESIL Gwénaél, LE CHENECHAL Didier, CORDUAN Frédéric, HERVE Gérard, COUDRAIS Ronan, BAUDU Jérôme, JOUIN Alain, ROPERT Céline, ROCHE Hervé, CHEVAL Véronique, TOMAS Franck.



Nombre de délégués

- en exercice	55
- pouvoirs	4
- présents	36
- absents	15

**18.02: Approbation du compte de gestion du receveur**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121- 29 et L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 lors de la même séance du comité syndical,

Envoyé en préfecture le 06/03/2018

Reçu en préfecture le 06/03/2018

Affiché le **06 MARS 2018**

ID : 035-253500862-20180214-18\_02-DE

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

1° STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3° STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECLARE que le compte de gestion pour l'exercice 2017 dressé par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Pour extrait conforme,

La Présidente,  
CIGARDAN

